

Bulletin de novembre 2006

Les tribulations de la Charte

A l'intention des adhérents nous ayant rejoint depuis 2002, il convient de rappeler l'existence d'une charte spécifique au vélo signée par VVV et la ville de Montreuil. Elle émane d'une proposition faite en juin 2000 par la municipalité d'associer VVV à sa politique cycliste en tant que conseillers, notre association conservant son indépendance d'expression. Sa longue élaboration a eu lieu en période électorale lors des dernières municipales, mais elle n'a été conclue et signée qu'après le scrutin, en mars 2002, à l'issue d'un large débat au sein de VVV conclu par un vote très majoritaire en faveur de la signature.

Un dialogue constructif s'est progressivement instauré entre les services techniques de la ville et VVV, grâce à quoi nous avons pu mieux comprendre les diverses contraintes liées aux aménagements cyclables et apporter en retour notre expertise d'usagers et de militants.

Au moment de l'entrée en vigueur de la charte, la municipalité s'engageait à réaliser 30km d'aménagements cyclables dans la ville à l'échéance de sa mandature. Nos propositions allaient plutôt dans le sens d'engagements budgétaires dédiés à des aménagements de qualité sur certains axes prioritaires pour les cyclistes montreuillois, de préférence à un chiffreage kilométrique pré-établi (bulletin d'avril 2002).

A l'heure actuelle, il est évident que l'engagement kilométrique ne sera pas tenu, sans que VVV ait jamais considéré que ce fût un enjeu primordial.

La charte prévoit une évaluation annuelle des réalisations et des projets. Son historique tient en deux phrases. Une évaluation a été effectuée en mai 2003. Nous avons rencontré le maire le 15 juillet 2005 pour une discussion à bâtons rompus (bulletin de septembre 2005). Le dénominateur commun de ces deux épisodes s'inscrit dans la médiocrité des échanges, préparés de notre côté et improvisés par nos interlocuteurs. Cette désinvolture ou ce manque d'intérêt prévaut depuis 4 ans alors même que depuis la signature de la Charte le nombre de cyclistes n'a cessé de croître. La question se pose donc de reconduire cette Charte, en l'état du moins, avec la municipalité qui naîtra des urnes à l'occasion des prochaines élections municipales.

Assemblée générale

Il est hors de question que vous n'assistiez pas à l'assemblée générale annuelle de VVV qui aura lieu **mardi 5 décembre à 20h30, salle Franklin, 56 rue Franklin**, entre le Franprix et l'église.

On dira ce qu'on a fait, ce qu'on pourra faire en 2007, sans compter le renouvellement des instances dirigeantes (président, trésorier...)

On terminera par un petit verre-buffet, VVV apportera à boire, on compte sur vous pour apporter des trucs à manger ou grignoter...

agenda

atelier réparation samedi 25 novembre, 50 av de la Résistance, 14h30-17h30. Réservé aux adhérents

assemblée générale de VVV mardi 5 décembre, 20h30, Salle Franklin,



Rouget de Lisle : deux réactions d'adhérents de VVV

N'hésitez pas à nous écrire, par courrier papier ou électronique, vos avis seront publiés !

Plutôt contre

J'aime beaucoup circuler à vélo dans Montreuil. Cela me donne un grand sentiment de liberté accompagné de silence quand je reviens le soir d'une réunion. De plus, on a la facilité de se déplacer comme on veut à l'intérieur de cette ville, sans les contraintes que j'ai connues lorsque j'étais automobiliste, ce que j'ai été, une bonne partie de ma vie.

Il y a néanmoins des choses que je n'apprécie pas du tout lorsque je circule à vélo, c'est d'être sur une voie trop étroite où les voitures ne peuvent nous doubler. Je cite les zones 30 et le tout nouveau Bd Rouget de Lisle.

Je ne me sens pas très à l'aise lorsque je suis talonnée par une voiture qui craint de me doubler, et qui reste gentiment derrière moi, en rongant son frein et disant j'imagine « Ce satané vélo, ce qu'il m'emmerde ! » Et je ne dis pas ce qu'il en est, si c'est un bus qui est derrière moi. Je suis si paniquée que je fais un bond direct sur le trottoir, comme sur le tronçon de l'avenue du Président Wilson entre la rue Galliéni et la Mairie, tellement il me vient à l'idée que le bus va me raser ou plutôt me bousculer. Cela m'est d'ailleurs arrivée d'être rasée de très près par des bus, alors qu'il y avait assez de place, la rue étant large.

Le Bd Rouget de Lisle est redevenu une rue plus humaine où on peut circuler tranquillement dans les deux sens, certes, mais pour les cyclistes, ce n'est pas forcément de tout repos.

Que penser de la place des cyclistes au milieu des voitures, bus et camions ?

C'est un espace qui est souvent chèrement gagné et pas forcément en toute tranquillité !....

Plutôt pour

La rupture créée par l'interdiction faite aux voitures de traverser la place Jean-Jaurès a entraîné certains cafouillages selon que les autorités veillent à son respect ou non, mais la déviation du trafic est plutôt mal vécue par les usagers et les riverains.

Pour les cyclistes, la nouvelle donne a apporté un progrès incontestable. Il y a désormais dans le centre de Montreuil 500 mètres de chaussée aménagée où, à certaines heures, trois cyclistes peuvent rouler de front en discutant tranquillement. Nous n'avons pas encore fait l'essai à quatre. En dépit de quelques obstacles propres à une phase transitoire, l'aller retour Mairie Croix de Chaux préfigure ce que les cyclistes urbains souhaitent voir s'étendre plus largement. Ils en ont immédiatement tiré profit, si l'on en juge par la fréquentation vélocisée du boulevard Rouget de l'Isle dans les deux sens.

La sécurité s'apprend aux enfants

Comment protéger votre enfant lorsqu'il fait du vélo? Si un enfant a du plaisir à découvrir le vélo dans une cour ou dans un parc dès 3 ans, il faut attendre 5 ou 6 ans pour l'emmener sur des trajets protégés. Veillez alors à rester entre lui et la route. Anticipez ses réactions, informez-le des intersections et des véhicules qui arrivent. En principe, les enfants de moins de 8 ans peuvent rouler sur le trottoir, mais toujours sous votre surveillance.

Pour qu'un enfant se rende seul à l'école à vélo, attendez impérativement qu'il ait 11 ou 12 ans. Avant, son attention n'est pas encore assez développée.

N'oubliez pas de vérifier que son vélo est conforme et en bon état.

Il est également vivement conseillé de lui faire porter un casque homologué et de vérifier que son sac d'école est muni de bandes réfléchissantes.

Vous faites partie d'une puissante association



La signalisation cycliste autour de la mairie est désormais complète, suite à notre plan (éventé) de raid vélo-porté le 21 octobre, annoncé dans le précédent bulletin.

Les services techniques nous ont littéralement grillés sur les poteaux deux jours avant, ce dont nous ne pouvons que les remercier. A toutes fins utiles, nous conservons notre arsenal signalétique fabriqué dans un grand souci d'imitation.

On téléphone à VVV, aussi

... et une dame se plaint des cyclistes qui roulent sur les trottoirs.

Eh bien, nous sommes d'accord avec elle ! Les trottoirs sont le seul endroit qui reste aux piétons dans un espace public envahi par l'automobile.

Les piétons ne marchent pas droit, sortent sans prévenir par les portes qui donnent sur le trottoir, et il faut qu'ils puissent continuer à le faire sans risquer l'accident.

Ceci dit, si les accidents piétons vélos ne sont pas rares, sur les trottoirs ou ailleurs, il n'en est jamais de mortel.